Toucher une succession

Par Seb76

Bonjour,
J'ai malheureusement ma tante qui nous a quitté en Novembre 2020, je suis le seul héritier, nous avons rempli toutes les formalités et compléter le dossier au mois de Juin dernier (sachant qu'elle n'avait pas de biens immobilier)
A ce jour je n'ai toujours pas touché la succession alors qu'on m'avait dit normalement ça prenait 2 mois en moyenne.
Mon notaire m'a dit la semaine dernière par mail qu'il attendait les fonds de la banque pour me verser l'argent, du coup pensais vous que ça va prendre encore du temps ?
Merci d'avance pour votre réponse
Cordialement

Par ESP

Bonsoir
Étonnant, d'autant plus que les droits de succession sont à régler dans les 6 mois et que le notaire doit disposer de fonds pour cela.
Sans bien immobilier, vous auriez pu vous occuper vous même des formalités et vous auriez gagné du temps.
Si le notaire vous a remis un exemplaire de la notoriété, prenez vous même rendez-vous avec la banque.

Par Seb76

Merci de votre réponse, il me semblait bien que j'avais vu que ça durer 6 mois en moyenne. Au pire j'essaierai de voir la banque de ma tante.

Par ESP

Bonne suite